



HAL
open science

**Sophie Chave-Dartoen, Cécile Leguy, Denis Monnerie,
eds, Nomination et organisation sociale.**

Pascale Bonnemère

► **To cite this version:**

Pascale Bonnemère. Sophie Chave-Dartoen, Cécile Leguy, Denis Monnerie, eds, Nomination et organisation sociale.. L'Homme - Revue française d'anthropologie, 2013. hal-01648303

HAL Id: hal-01648303

<https://hal.science/hal-01648303v1>

Submitted on 13 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sophie Chave-Dartoen, Cécile Leguy, Denis Monnerie, eds
Nomination et organisation sociale

Paris, Armand Colin, 2012, 381 p., notes bibl. (« Recherches »).

VOICI un ouvrage qui se distingue des nombreuses autres études anthropologiques sur les noms personnels, d'abord en ce qu'il cherche à décrire non pas seulement le mode de formation de ceux-ci, mais aussi et surtout, en ce qu'il vise à appréhender le phénomène même de la nomination des personnes et des groupes. Comme l'écrit Cécile Leguy dans sa contribution sur la nomination telle qu'elle a été abordée par la linguistique, il s'agit de « s'intéresser non plus seulement au produit, le nom propre, mais d'abord au processus, la nomination » (p. 66). Ce livre est également original parce qu'il « cherche à comprendre les interactions entre les diverses formes d'organisation, au sens large, des sociétés et la nomination (porter et/ou transmettre et/ou conférer un ou plusieurs noms) des personnes – vivants et ancêtres – et des entités sociales : groupes, lieux, etc. » (Denis Monnerie, p. 35). En effet, à quelques exceptions près, les analyses anthropologiques des phénomènes de nomination ne se sont guère attachées à faire ce lien.

Autrement dit, les noms personnels ne sont pas envisagés ici comme un fait lexical isolé, qui aurait en quelque sorte une existence propre et que l'on pourrait envisager à part d'autres faits sociaux. La nomination est, au contraire, considérée comme un fait social à part entière qu'il est possible de

mettre en regard d'autres faits sociaux qu'elle permet de révéler, renforce ou, dans de rares cas, entre en tension avec. L'autre caractère remarquable de ce livre est la présence, outre de cas ethnographiques détaillés¹, de trois articles faisant le point sur la question des noms personnels, dans une perspective anthropologique (Denis Monnerie), linguistique (Cécile Leguy) et cognitive (Sophie Chave-Dartoen). On y trouve une histoire des concepts utilisés dans ce champ d'étude et une présentation des théories produites qui s'avèrent extrêmement utiles car elles montrent les nombreuses questions d'ordre général que pose l'étude de la nomination.

Après avoir rappelé ce que revêtaient les notions d'organisation, de structure, de morphologie ou encore de physiologie sociales dans les traditions anthropologiques, au Royaume-Uni et en France, Denis Monnerie s'attache à présenter les diverses interrogations que suscite l'étude de la nomination. Ce phénomène a essentiellement été envisagé sous l'angle de la classification des personnes – qu'il opère indéniablement – et rares sont les analyses qui se posent explicitement la question de sa relation avec l'organisation sociale. Or, les analyses de matériaux ethnographiques océaniques et africains présentées dans ce volume font apparaître que les noms



2

propres et le processus de nomination comportent, outre celle de classification, trois autres dimensions : de signification, de valorisation et de performativité.

Prenons le seul exemple du sens dénominatif, qui correspond à la dimension de signification : il se caractérise par la « densité », que décrit longuement Sophie Chave-Dartoen dans sa contribution générale consacrée aux approches cognitives de la nomination. Cette intensité se manifeste dans ses capacités d'indexation (« il fonctionne comme l'« indice » (index) des phénomènes pertinents qui lui sont associés », p. 114), de sédimentation (les associations sémantiques et cognitives « s'agrègent progressivement au nom propre et sont mémorisées selon des modalités individuelles, mais aussi et surtout sociales », p. 119), de condensation (lorsque « l'énonciation de noms relevant de certains registres [...] renvoient à des récits historiques, des mythes, des généalogies, selon les sociétés et les groupes concernés », p. 120) et de conversion (« toutes les formes de transposition, de réaménagement, de glissement, auxquelles un nom propre sert d'appui », p. 121). La perspective des contributeurs est, on le voit, d'« abandonner l'*a priori* selon lequel les noms propres sont dénués de signification », et pour atteindre celle-ci, « il faut donc aussi étudier attentivement les relations entre les noms et leurs référents, autour des phénomènes d'indexation mais aussi des connotations et échos dans l'organisation sociale » (Denis Monnerie, p. 48).

Dans son chapitre de présentation des études sur la nomination menées en linguistique, Cécile Leguy montre que si le fait de « désigner une personne par un nom est d'abord un phénomène de langage » (p. 51), « il est également porteur de valeurs et potentialités performatives, multiples, en fonction des usages qu'on peut en faire dans la communication » (p. 80). Ainsi, seules des approches combinant linguistique, anthropologie et sciences cognitives sont susceptibles d'appréhender le phénomène

de la nomination dans toute sa complexité.

Il est toujours difficile de rendre compte exhaustivement d'un ouvrage collectif et dans le cas présent l'exercice relève de la gageure tant les situations ethnographiques décrites sont variées et les matériaux analysés divers. Car, si la plupart des auteurs traitent des noms propres en général (de personnes, de groupes, de lieux), certains, tels Dominik Bretteville, ne concentrent leur attention que sur la nomination des groupes sociaux.

La majorité des contributions montrent que, contrairement à ce qui se passe en Occident, les individus ont plusieurs noms personnels qui, soit sont utilisés successivement au cours de la vie, soit existent concomitamment mais dont l'usage est lié à des contextes particuliers. Dans l'État de Ceará du Brésil sur lequel porte la contribution de Agnès Clerc-Renaud et Sophie Laligant, deux formes de nomination sont en vigueur : l'un satisfait aux conditions d'une individualisation dépourvue d'ambiguïté requise par l'État brésilien, l'autre correspond aux noms d'usage au sein du village, qui sont multiples et peuvent varier au cours de la vie (p. 293). Chez les Bwa du Burkina Faso, Cécile Leguy décrit une situation proche, avec un nom qui « inscrit l'enfant dans l'ensemble de la communauté en le reliant au monde des ancêtres, mais reste du domaine du secret², par mesure de protection » (p. 326) et d'autres, qui peuvent être nombreux et changer au fur et à mesure que la personne vieillit. Ces noms d'usage sont souvent porteurs de messages adressés au monde invisible ou à des personnes vivantes. Ainsi, dans ce dernier cas, « par la nomination des enfants, chacun peut trouver une zone de liberté d'expression d'avis ou de critiques qui ne sauraient s'exprimer autrement sans entraîner de conflits » (Cécile Leguy, p. 344). La nomination prend alors valeur performative : « sous la forme d'un message allusif [...], s'exprime une volonté de dire (une déception, un ressentiment, un conseil...) mais aussi d'agir ou de faire agir » (p. 346).



À Madagascar, un nom personnel est attribué pendant l'enfance mais peut être changé lorsque l'individu avance en âge (Noël-Jacques Gueunier, p. 105). Dans les îles Banks du Vanuatu, le nom de grade, qui marquait traditionnellement le statut social, changeait en fonction de la progression sociale d'un homme Virginie Lanouguère-Bruneau, p. 213). À Java, il existe des noms d'enfants et des noms d'adultes, qui sont les uns et les autres construits selon des principes différents. « Le nom d'adulte est donné à un moment charnière de l'existence », qu'il s'agisse de la circoncision, du mariage, du moment où l'on accède à son premier emploi ou à une position importante (Jean-Marc de Grave, p. 258). L'auteur montre dans sa contribution que le « processus de nomination est une suite progressive » (p. 278) qui prend place aux différents moments rituels de la vie des individus. Ainsi, les rituels organisés autour de la naissance, qui comportent trois phases entre le septième mois de grossesse et le 35^e jour après la naissance, sont « une préparation au choix du nom d'adulte » (p. 282). Ce nom est choisi en fonction de « l'activité qu'exercera le jeune homme³ : gagner sa vie lui-même, s'engager dans la vie religieuse, ou encore entreprendre des études » (p. 283).

Parmi les autres constantes, ou du moins les tendances lourdes, des systèmes de nomination analysés dans l'ouvrage, on trouve l'importance de l'antériorité et de la primogéniture. Ainsi, à Arama, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie, le premier-né reçoit un nom ancestral, qui lui confère « des rôles sociaux, des droits fonciers et, pour les plus valorisés, des statuts » (Denis Monnerie, p. 162). À Wallis, le nom d'un premier enfant est donné par ses parents paternels, qui le choisissent parmi ceux issus de leur groupe (Sophie Chave-Dartoen, p. 229). L'auteure parle de l'« autorité du nom » pour désigner le phénomène qui fait que « la personne subjective, désignée pour porter le nom et exercer des responsabilités, est ici subordonnée à l'institution que

constitue ce nom et à l'autorité qu'il lui confère, c'est-à-dire à des considérations proprement sociologiques qui échappent pour bonne part à l'emprise de sa volonté : les hommes circulent dans les noms et les noms-titres⁴ » (p. 248). Comme Sophie Chave-Dartoen l'écrit aussi (p. 242), « les hommes qui portent un même nom ancestral déploient dans le temps de la succession des mandats et des générations une personne collective constituée par un nom et ses attributs (dont statut, position, rôle, terres de référence participent) ». De tels noms ne sont pas des facteurs d'individualisation mais des supports de sens et de valeurs éminemment sociales. Les noms donnés aux enfants nés plus tard dans la fratrie sont, à Wallis comme dans la région d'Arama, choisis bien plus librement, ce qui fait dire à Denis Monnerie, qu'« ici, choix, liberté, créativité, autonomie s'expriment fortement » (p. 163). Son article est d'ailleurs présenté comme une tentative de comprendre ce mélange d'aspects systématiques, de flexibilité et de créativité dans les faits sociaux (p. 131).

La richesse de cet ouvrage ne permet pas d'en faire un compte rendu qui témoignerait de tous les aspects de la nomination qui y sont développés. J'espère néanmoins que les quelques exemples d'analyses proposés ici convaincront chacun du fait que nommer les personnes, les lieux et les groupes doit être considéré comme une dimension importante de l'organisation sociale à laquelle elle doit être rapportée. Dans cette volonté d'inscrire l'étude du processus de nomination dans celle des formes d'organisation sociale, le livre est indubitablement pionnier. La complétude de la bibliographie qui l'accompagne ainsi que les trois chapitres de synthèse qui l'ouvrent devraient faire de lui un ouvrage de référence. Les renvois des chapitres les uns aux autres reflètent un vrai travail collectif, souvent rare dans les ouvrages constitués de multiples contributions. L'unique regret que le lecteur pourrait avoir est de ne pas lire en fin d'ouvrage de conclusion générale qui aurait permis de





4

rappeler les principaux résultats de cette belle entreprise. La courte introduction, qui remplit certes en partie ce rôle, n'est en effet pas suffisante pour éliminer l'impression que le livre se termine brutalement, sur un exemple ethnographique parmi d'autres et non sur des considérations synthétiques.

Pascale Bonnemère

1. Dans cet ouvrage, les auteurs des contributions à caractère ethnographique, appelées ici « études de cas », sont tous des anthropologues, avec pour C. Leguy une spécialisation en anthropologie linguistique. Quatre sont océanistes : D. Bretteville et D. Monnerie travaillant en Nouvelle-Calédonie, S. Chave-Dartoën à Wallis et V. Lanouguère-Bruneau au Vanuatu. Deux étudient des sociétés parlant des langues austronésiennes : N.-J. Gueunier à Madagascar et J.-M. de Grave à Java. Enfin, l'article de C. Leguy est consacré à une société africaine du Burkina Faso et celui de A. Clerc-Renault et S. Lalignant à une région située au nord-est du Brésil.

2. Ce nom ne sera prononcé qu'au moment de la mort de l'individu auquel il a été attribué à sa naissance (Leguy, p. 326).

3. Jean-Marc de Grave ne parle pas, dans ce cas précis, des femmes.

4. Les noms-titres « circulent au sein de la descendance des porteurs originels. Ils assurent la prééminence de leur porteur, le désignant comme un aîné, comme un "ancien" doté d'autorité en vertu de la relation qui l'unit, par homonymie, à l'ensemble des "anciens" qui ont porté le nom avant lui » (Chave-Dartoën, p. 238).

